



## La réforme du second cycle : Où en est-on ?

La R2C va entrer en vigueur pour les entrants DFASM1 (4<sup>ème</sup> année) à l'automne 2020. Cette réforme cherche à réorienter les étudiants vers un apprentissage plus professionnalisant qu'actuellement. En effet, les ECNi ont amené les étudiants à développer une stratégie d'apprentissage basée très largement sur l'acquisition de connaissances extrêmement spécialisées, dépassant souvent le niveau du second cycle. Cet apprentissage entraîne un écart entre ce qu'on peut attendre d'un(e) étudiant(e) de DES au premier jour de sa phase soe et ce qu'elle (il) est réellement capable de faire sous supervision indirecte.

Les grands changements amenés par la R2C sont l'introduction de l'apprentissage par compétences, l'évaluation des compétences en fin de cursus et la prise en compte du parcours, tout en maintenant une évaluation des connaissances. Cela implique une réflexion vis-à-vis du niveau de connaissances à acquérir en se recentrant sur les éléments de second cycle, avec une hiérarchisation des connaissances. Ce travail est en cours au niveau national et notre UFR a accueilli le premier séminaire du groupe pédagogique de la conférence des Doyens du 18 au 20 mars.

Il s'agit donc bien de la fin du « tout ECNi » et de l'introduction d'une évaluation multimodale s'intéressant à l'ensemble des éléments qui font de nous des médecins compétents. Des éléments plus détaillés de la R2C sont présentés sur un document publié par la CNCM (<http://cncem.fr/node/338>) et sous format e-learning sur le lien suivant : <https://moodlesupd.script.univ-paris-diderot.fr/course/view.php?id=11950> (lien moodle de l'UFR).

